

LA LETTRE DU COMITÉ

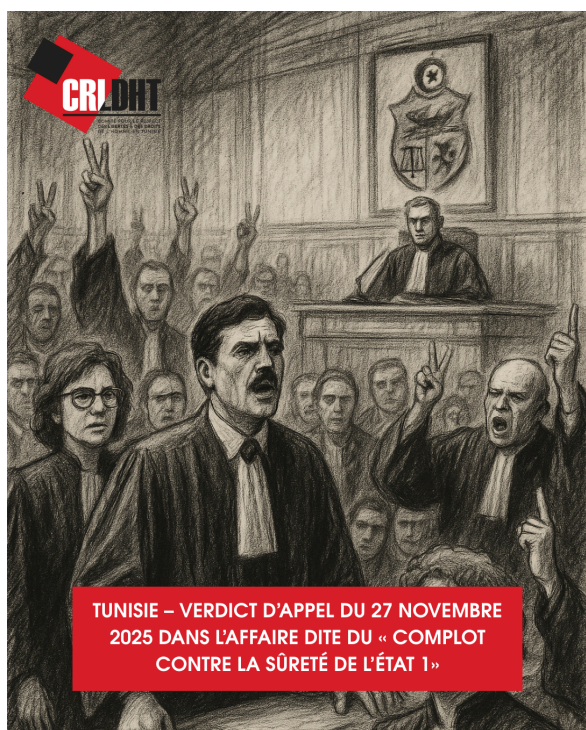
Novembre 2025



La Tunisie étouffée : mais jamais réduite au silence

Cette Lettre du comité est celle d'un pays à la dérive où l'État de droit s'effrite chaque jour davantage et où la justice se transforme en un instrument de punition politique. Elle déroule, en filigrane, le récit d'une Tunisie qui se bat encore — parfois de son corps, parfois de sa voix — pour refuser l'effacement.

LIRE L'EDITO



Tunisie – Verdict d'appel du 27 novembre 2025 dans l'affaire dite du « complot contre la sûreté de l'état »

Au terme d'une procédure révoltante, absurde, inique, marquée par les violations les plus graves des garanties constitutionnelles et internationales, la Cour d'appel de Tunis a prononcé des peines allant de 2 à 45 ans de prison contre des journalistes, d'avocats, d'opposants politiques, défenseurs des droits humains, hauts fonctionnaires et citoyens ordinaires.

LIRE L'ARTICLE



Rencontre 30 ans de coopération UE–Tunisie : la résistance civique fait bouger les lignes — résolution du Parlement européen et libération conditionnelle de Sonia Dahmani

La libération conditionnelle de l'avocate Sonia Dahmani, intervenue le jour même de l'adoption de la résolution du Parlement européen, a constitué un signal fort, obtenu grâce à une mobilisation exceptionnelle.

[LIRE L'ARTICLE](#)



Tunisie : le parlement réduit à une chambre d'enregistrement

L'Assemblée des représentants du peuple (ARP) n'est plus l'institution centrale du pouvoir législatif tunisien. C'est la conclusion sans ambiguïté du rapport « *Une année de travail législatif 2024–2025 : une fonction législative en déclin* », publié en octobre 2025 par l'Association tunisienne de défense des libertés Individuelles (ADL).

[LIRE L'ARTICLE](#)



La dissolution de facto du CSM est-elle confirmée ?

Quelques jours après l'irresponsables et l'indécents déclarations de la ministre de Justice Leila Jaffel à l'assemblée des représentants du peuple la voilà avec cet arrêté n°464/2025 du 24 novembre 2025 publié le 25 du même mois au journal officiel de la république Tunisienne qui interpelle sur la survie de l'institution du conseil supérieur de magistrature (CSM).

LIRE L'ARTICLE



Gabès, une révolte écologique qui révèle une crise nationale des droits humains

Gabès est devenue, à l'automne 2025, le symbole d'une population sacrifiée. Depuis la rentrée, des scènes d'une brutalité inédite circulent sur les réseaux sociaux : des enfants s'effondrant en classe, des quartiers envahis par des gaz toxiques, des hôpitaux saturés. Plus de 200 à 300 cas d'asphyxie ont été recensés en quelques semaines, touchant majoritairement des élèves.

LIRE L'ARTICLE



Affaire des militants du parti Ennahdha de Beja : Halte à la justice vindicative

Suite à la délibération de la chambre criminelle du pole antiterroriste du tribunal de première instance de Tunis du 21 novembre 2025 condamnant neuf accusés appartenant au parti Ennahdha de Beja à des lourdes peines de prison la liste comprend le secrétaire général régional du mouvement Mohamed Mzoughi (10 ans de prison) et d'autres partisans dont les peines varient entre 12 ans de prisons et 2 ans de prison avec exécution immédiate pour certains et 5 ans de contrôle administratif pour madame Raja Tabaoubi seuls trois accusés ont eu un non-lieu.

[LIRE L'ARTICLE](#)



Après la solidarité avec les migrants ce sont les dons au croissant rouge qui sont passibles de prison

L'absurdité de la justice de Kaïs Saïed semble ne pas avoir de limite. Après la vague de poursuites et d'incarcérations d'activistes de la société civile qui étaient dans leur rôle humaniste d'aide aux migrants ...

[LIRE L'ARTICLE](#)



Les prisons de Kais Said un espace public !!!

Depuis son coup d'état et la déclaration an application soit-disons de l'article 80 de la constitution de 2014 Kais Said a annoncé la couleur, il va prendre la charge du ministère public.

Bien qu'il se soit retracté et renoncé à cette bavure diamétralement opposée aux principes de l'état de droit mais comme si c'était fait.

LIRE L'ARTICLE



Affaire Elyes Chaouachi et Mohamed Samti : Dévoiler les manigances du régime, c'est du « terrorisme » pour le régime

Le 14 novembre 2025, la chambre criminelle du pôle antiterroriste du tribunal de première instance de Tunis a condamné *in absentia* Elyes Chaouachi et Mohamed Sameti à 16 ans de prison et 5 ans de contrôle administratif, pour des « infractions terroristes » consistant à exposer la vie de personnes protégées par l'immunité en révélant

LIRE L'ARTICLE



Sauver Jawher Ben Mbarek, défendre les libertés

Nous, Tunisiennes et Tunisiens résidant en France, réunies le 6 novembre 2025 au siège de la Fédération tunisienne des citoyens des deux rives (FTCR) à Paris, exprimons notre profonde inquiétude face à la dégradation continue des libertés et des droits humains en Tunisie.

[LIRE L'ARTICLE](#)



Hamadi Rahmani Toujours dans le viseur des autorités

Suite à la comparution du magistrat Hamadi Rahmani le 30 octobre 2025 devant le tribunal de première instance de Tunis pour répondre à des accusations sur la base de l'article 24 du décret-loi 54/2022 suite à des plaintes déposées de l'ancien premier président de la Cour de Cassation Tayeb Rached qui prétend fallacieuse et diffamatoire des publications sur les réseaux sociaux dénonçant des faits de corruption qui lui sont imputés ...

[LIRE L'ARTICLE](#)



Une profession en danger : la répression contre les journalistes

Il est indubitablement évident qu'en Tunisie, les autorités en place mènent une politique planifiée et préméditée visant à museler toute voix objective — et pas seulement les voix dissidentes. Il devient ainsi presque “normal”, dans la logique du régime, que l'appareil en place s'en prenne aux journalistes libres et neutres, voire à l'ensemble de la profession, afin de mettre ses membres au pas et contrôler, voire dompter, le front de la communication dans l'espace médiatique.

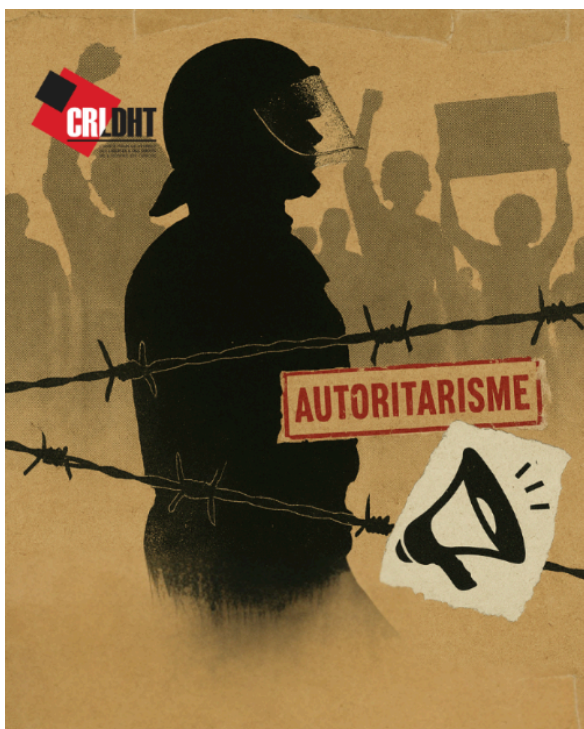
[LIRE L'ARTICLE](#)



Le régime Saïed face à sa propre vérité : grèves de la faim, violences et mensonges d'État

Le 29 octobre 2025, Jaouhar Ben Mbarek, professeur de droit détenu dans le cadre de l'absurde affaire dite de « *complot contre la sécurité de l'État* », a décidé d'entamer une grève de la faim sauvage pour dénoncer les violations de ses droits humains : atteinte à la liberté, refus d'un procès équitable, exclusion de son propre procès — comme c'est désormais le cas pour la majorité des détenus poursuivis pour des affaires « antiterroristes ».

[LIRE L'ARTICLE](#)



Tunisie : aggravation des violations des droits humains et effondrement de l'État de droit

Alors que le régime est de plus en plus mis à nu par les massives protestations de Gabès, son fiasco et ses mensonges, Kaïs Saïed enchaîne les violations des droits de l'homme dans une fuite en avant, soutenue par le silence suspect des Européens — en violation de l'article 2 de l'accord d'association entre la Tunisie et l'Union européenne.

LIRE L'ARTICLE

À lire également — Nos dernières analyses

L'exceptionnelle et paradoxale affaire Tayeb Rached

<https://crlidht.com/lexceptionnelle-et-paradoxale-affaire-tayeb-rached/>

Mehdi Ben Gharbia

<https://crlidht.com/mehdi-ben-gharbia/>

Une profession en danger : la répression contre les journalistes

<https://crlidht.com/une-profession-en-danger-la-repression-contre-les-journalistes/>

La paradoxale situation de Samir Bettaieb

<https://crlidht.com/la-paradoxale-situation-de-samir-taieb-sans-sous-on-reste-dans-le-trou/>

Nader Ayache — en grève de la faim, la France ne peut plus regarder ailleurs

<https://crlidht.com/nader-ayache-est-en-greve-de-la-faim-la-france-ne-peut-plus-regarder-ailleurs/>

Nos derniers communiqués

Retrouvez toutes nos prises de position récentes et communiqués sur la situation en Tunisie.

 **Consulter nos derniers communiqués**



CRLDHT

21ter rue voltaire
75011 Paris

crlght@proton.me
+33 (0)1 23 45 67 89

[Privacy](#)
[Imprint](#)
[Unsubscribe](#)